



N°14

Octobre 2020



# LE PETIT PRIN



# Conseil municipal des jeunes

Bonjour,

nous sommes les jeunes conseillers municipaux :  
Andy, Amandine, Arthur, Emilie, Lison, Kendal, Quentin,  
Yaëlle et Yrvynn.

Nous voulons vous faire partager nos projets :

- Aire de jeux pour les petits enfants. On aimerait qu'il y ait un bac à sable, balançoire, tourniquet ..... que cet endroit soit sécurisé et fleurit.
- Terrain de bosses pour vélo.
- Aire de pique nique, avec poubelles de tris, toilettes, tables de ping-pong
- Minibus ou covoiturage, afin de pouvoir emmener des personnes pour faire leurs courses sur le secteur de Mauzé ou à proximité.
- Création de massifs (légumes, fruits) au niveau du monuments aux morts, cimetière.

Nous essayons de nous rencontrer une à deux fois par mois afin de travailler sur nos projets et voir leur faisabilité.



## 1000 chantiers pour les Deux-Sèvres

Le Département des Deux-Sèvres dans le cadre de son plan de relance départemental, a décidé de soutenir les investissements locaux-communaux pour la réalisation de travaux contribuant à la valorisation du cadre de vie, sachant que ceux-ci sont subventionnés à 50 %.

Aussi, l'équipe municipale a déposé 3 dossiers :

- l'un concernant la sécurisation des abords de l'école (aménager une ouverture sur le côté de l'école par la pose d'un portail qui permettra aux élèves d'emprunter le chemin piéton de l'école au stade qui sera réhabilité par la même occasion) ;
- un autre concernant l'église de Dey (changement des menuiseries de fenêtres et une porte-fenêtre) ;
- et enfin un autre concernant la sécurisation des abords de la mairie (installation de garde-corps sur le muret devant la mairie et réhabilitation des parcelles jouxtant la mairie pour sécuriser les abords).

Tous les projets ont été retenus et seront donc subventionnés par le département.



## Le "Café numérique"



Le Centre Socio Culturel du Pays Mauzéen propose, tous les lundis et vendredis de 9h30 à 11h30 l'atelier « Le Café Numérique ».

Afin de vous familiariser avec les outils informatiques, le « Café Numérique » vous proposera ; autour d'un café, un accompagnement avec bienveillance et de façon ludique dans le domaine du numérique.

Le C.S.C de Mauzé peut également mettre à votre disposition des navettes en cas de problèmes de mobilité.

Pour tous renseignements ; n'hésitez pas à prendre contact avec le C.S.C au 05.49.26.72.46 .

## Association "Pas de chat sans toit"



L'association "Pas de chat sans toit" créée en 2014 siège depuis 3 ans à Prin-Deyrançon.

Elle est gérée par des bénévoles et ne dispose pas de refuge. Nos chats sont tous placés en famille d'accueil.

Nous recherchons des nouvelles familles d'accueil pour prendre en charge les chats de la recherche de Niort. Tous les frais (vétérinaire, alimentation) sont à la charge de l'association. Que vous soyez en maison, appartement peu importe.

Mais si vous avez des chats ceux-ci doivent être vaccinés et stérilisés pour la sécurité de tous et une pièce pour les isoler.

Pour plus d'informations :

<https://www.pasdechatsanstoit.fr>  
pasdechatsanstoit@gmail.com  
07 81 36 27 79

# Et si on faisait connaissance ?

## Entretien de notre commune...le saviez-vous ?

### Fonction : « agents des services techniques polyvalents »

Ils sont deux ? Stéphane et Michel.  
En fait ils ne sont qu'un et demi temps plein (1,5 ETP) !  
Eh oui, Michel a un emploi à temps partiel (50%).

### Leurs activités :

- l'entretien des espaces verts : pelouses, haies, fossés, etc.
- l'entretien des bâtiments communaux (mairie, école, salle des fêtes, église de Dey) et petites réparations diverses (plomberie, maçonnerie, etc.)
- les interventions suite à des actes de vandalisme : boîte aux lettres détruite, panneaux indicateurs dégradés,
- les interventions suite aux incivilités de toutes sortes : débris jetés ou oubliés sur les bas-côtés des routes (pneus, poubelles et maintenant masques...)

### Leurs espaces d'activités :

- pelouses : 45000m<sup>2</sup> à entretenir ! N'oublions pas que l'espace de l'église de Dey et le cimetière font partie de leurs rayons d'action !
- le long des routes, tonte et balayage environ 9 kilomètres ;
- haies à entretenir : 2,8 kilomètres ;

### Leurs moyens :

Le matériel mis à leur disposition est adapté même si certaines machines seront à remplacer d'ici à quelques années.

L'utilisation de certaines machines nécessitent une formation ou une habilitation particulière, ce qui empêche de les louer pour des actions ponctuelles.

### Les contraintes:

Nous voilà dans un imbroglio étonnant entre les différents acteurs du domaine et les difficultés à les orchestrer pour un résultat optimal ; entre le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple), le département, la CAN, Mauzé sur le Mignon et Prin-Deyrançon, les espaces verts sont difficiles à entretenir tous en même temps !

Vous ajoutez à cela la mise en application en fin d'année 2020 de l'interdiction d'utiliser tout produit phytosanitaire et vous avez une vision globale des difficultés rencontrées par nos 2 agents des services techniques !

### Constats :

Nous sommes conscients que d'aucuns sont étonnés et mécontents des résultats de l'entretien des espaces verts ; nous espérons que cet article vous permettra de mieux comprendre les enjeux et les difficultés auxquelles sont confrontés Stéphane et Michel.

### Actions :

Certes leurs activités sont perfectibles : des axes prioritaires ont été redéfinis et des méthodes de travail revues avec pour objectif la satisfaction des habitants.

Par ailleurs, un arrêté municipal sera prochainement pris concernant l'entretien des trottoirs et les abords de propriétés jouxtant le domaine public...à suivre !



## On a besoin de vous

Afin de changer le visuel du journal municipal à chaque numéro, nous avons besoin de vous.

Envoyez-nous vos photos, en rapport avec la commune, et nous les utiliserons pour créer une page de garde nouvelle à chaque publication.

Envoyer nous vos fichiers (JPEG) sur la boîte mail de la mairie : [prindey-mairie@orange.fr](mailto:prindey-mairie@orange.fr) en mettant comme objet "Photo bulletin municipal".

# Rentrée scolaire

Le 1er septembre, la rentrée des classes s'est déroulée normalement tout en respectant les différentes mesures exigées par le protocole sanitaire légèrement assoupli mais toujours existant.

46 enfants de maternelle ont été accueillis à l'école du Bourdet et 62 enfants du CP au CM2 à l'école de Prin-Deyrançon. L'effectif total cette année est de 108 élèves sur le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Prin-Deyrançon/Le Bourdet.

En concertation avec les enseignantes des deux sites et pour respecter le protocole sanitaire, la rentrée porte sur 4 jours et le temps périscolaire des lundis et vendredis est momentanément suspendus à Prin.

Afin de pouvoir respecter la distanciation entre les élèves, des aménagements dans une classe ont été effectués durant l'été, ainsi que deux services sont assurés à la cantine de Prin-Deyrançon.

Le service de bus fonctionne normalement entre les deux écoles puisque le brassage des enfants est de nouveau autorisé. La garderie basée à Prin-Deyrançon est effective de 07 h 00 à 18 h 45.

## Exprimez-vous

## Bonnes pratiques



L'équipe municipale vous propose, vous les Prinois, jeunes ou moins jeunes, à vous exprimer sur des sujets qui vous tiennent à cœur, sur des questions que vous vous posez, sur des suggestions que vous souhaitez nous soumettre, ou autres. N'hésitez pas à mettre un mot dans la boîte aux lettres de la Mairie, de façon anonyme ou pas. Nous nous engageons à y réfléchir et à vous répondre.

### Divagation des chiens et chats :

Selon l'article L. 211-23 du Code rural, est en état de divagation :

Tout chat dont le propriétaire n'est pas connu ou identifié qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui ou encore à plus de 200 mètres des habitations. Est également en état de divagation, le chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci.

## Info pratique

18 rue de la Mairie  
79210 Prin-Deyrançon

05 49 26 31 65

prin-dey-mairie@orange.fr

<https://www.prin-deyrancon.eu/>

Horaire d'ouverture de la mairie :  
Lundi, Mardi et Jeudi de 13h30 à 17h30,  
Mercredi de 8h00 à 11h45,  
Vendredi de 8h00 à 12h15,  
Samedi fermé.

Horaire d'ouverture de la déchetterie :  
Lundi, Mercredi et Vendredi :  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
Mardi et Jeudi :  
de 9h00 à 12h00  
Samedi :  
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.

Tout chien qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance de plus de 100 mètres, qui n'est plus sous la surveillance effective de celui-ci ou se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel est aussi en divagation.

Deux catégories de chiens échappent toutefois à cette prévention : les chiens en action de chasse et les chiens en garde du troupeau.

N'oubliez pas qu'un maître engage sa responsabilité civile vis-à-vis de son animal. Si en votre absence, votre animal attaque une personne ou entraîne des dommages, vous serez directement tenu responsable.

### Stationnement :

Il est rappelé que le stationnement au droit de la sortie de l'école est à proscrire afin de laisser un passage libre lorsque le bus scolaire est présent et de garantir la sécurité des enfants.

Un parking est à la disposition et des places ont été libérées car, depuis la rentrée, les enseignantes et le personnel scolaire se stationnent à la cantine.



## Info loisirs

La GYM VOLONTAIRE de MAUZE SUR LE MIGNON étend ses activités : en plus du mardi de 19 h à 20 h à la salle omnisports de MAUZE, la GYM va proposer dès le jeudi 1er octobre 2020, un nouveau créneau horaire de gym douce, les jeudis matins de 9 h à 10 h à la nouvelle salle des fêtes de PRIN-DEYRANCON.

Pour rappel, les cours sont dispensés par une professeure titulaire du Bpjep's activités physiques sportives depuis 2007, Christelle FOMBARON qui anime plusieurs cours à la MAIF à Niort notamment. Dynamique et souriante, les séances sportives proposées, apporteront un certain bien-être physique et moral, dans la joie et la bonne humeur. Coach sportif depuis 14 ans, elle travaille principalement en milieu associatif et anime des cours collectifs avec différents publics (adultes et/ou séniors). Elle propose des cours à intensité faible, modérée et/ou intensive : gym douce, mobilité stretching, fitness, cardio training, pilates, relaxation, marche active.

Venez nous rejoindre, il est encore temps : 2 séances gratuites possibles, offre de parrainage 10 € sur la cotisation du parrain ou de la marraine pour l'inscription d'un(e) nouvel(le) adhérent(e), cotisation annuelle de 95 € pour les 2 cours, payable en 3 fois.

Plus de renseignements auprès de **Corinne MORIN, Présidente, au 06 98 48 25 36**

### Luttons ensemble contre la Covid-19



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)